

# Le temps de ...



**Les retraités-es du 429 (SFMM) SYNDICAT DES FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX DE MONTRÉAL (S.C.F.P.)**



## ... se réunir

François Teasdale

### L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Une cinquantaine de membres se sont rassemblés au Centre 7400 dans l'après-midi du 4 septembre dernier pour tenir l'assemblée générale annuelle. Ils ont d'abord écouté les messages du président du Syndicat. Ils ont ensuite reçu et adopté les rapports du président, du trésorier et du comité « Le temps de vivre ». Ils ont finalement procédé aux élections des dirigeantes et dirigeants.

#### LES INVITÉS S'ADRESSENT AUX PARTICIPANTS

Encore une fois cette année nous avons l'honneur d'accueillir le prési-



## sommaire

... se réunir .....	1-2
... la retraite.....	3
... réfléchir .....	3
... parlementer .....	4-5
... se souvenir.....	6
... saluer .....	6
... répondre.....	6
... chercher .....	7
... d'économiser .....	7
Parole d'enfants.....	7
Flash.....	7
... de vivre .....	8
Prochaine parution.....	02-2002
Date de tombée.....	07-01-2002

dent du syndicat, monsieur Daniel Papillon Demers et le secrétaire-trésorier, monsieur André Normand. Le président nous a rappelé l'importance des fusions municipales en cours et l'importance pour les retraités de se solidariser avec les autres membres du syndicat afin de contrer les demandes des Employeurs de réduire les avantages sociaux dont les bénéficiaires de la caisse de retraite.

Monsieur André Normand a informé l'assemblée qu'il avait reçu trois demandes de notre part concernant les dispositions du FSMA et qu'il entendait y donner suite dans la mesure du possible.

#### UNE ANNÉE FERTILE EN ACTIONS DE TOUTES SORTES

Après l'adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle, le président a présenté son rapport qui en réalité est celui de toutes les actions menées par notre organisation au cours de l'année écoulée, sauf les activités de loisirs qui sont rapportées par le comité *Le temps de vivre*. Voici donc les grandes lignes de ce rapport.

Le comité exécutif a réussi à obtenir, avec l'aide de Michel Bouliane, agent d'avantages accessoires du syndicat, l'envoi par la Ville des listes des retraités mises à jour. Nous pouvons ainsi gérer adéquatement notre propre liste de membres. Une problématique persiste avec l'Employeur CUM qui nous refuse toujours le même traitement. Le SFMM tient toujours des activités d'accueil des nouveaux retraités sous forme de 5 à 7 au cours desquelles les personnes présentes reçoivent un cadeau du syndicat, soit une montre et un stylo bille à l'effigie du SFMM. Nous en profitons pour leur présenter notre organisation et leur souhaiter la bienvenue parmi nous. L'année écoulée a vu beaucoup de retraités réunis dans plusieurs associations, se mobiliser contre certaines dispositions de la loi 102. Malgré les succès mitigés de cette démarche, nous avons profité de cette occasion pour mettre sur pied une banque de retraités et retraitées prêts à participer à des actions militantes.

Suite à notre démarche, nous avons obtenu de la Commission de la caisse de retraite des fonctionnaires municipaux de Montréal le statut

SUITE À LA PAGE 2

*L'équipe du journal, les membres du comité exécutif et du temps de vivre vous souhaitent un joyeux Noël et une bonne année 2002.*



officiel d'organisme habilité à représenter les retraités et retraitées cols blancs de la Ville de Montréal. Le prochain rapport de la Commission contiendra donc les coordonnées de notre organisme représentatif des retraités cols blancs. Une réponse a aussi été obtenue du Comité de transition de la nouvelle Ville de Montréal sur nos inquiétudes concernant la survie de nos caisses de retraite. (Voir à ce sujet la dernière parution de notre journal).

Une intervention a aussi été faite auprès du Fonds de secours maladie-accident pour corriger une irrégularité concernant l'application en double de la franchise au cours de la première année de retraite. Des discussions devraient être entreprises sous peu pour augmenter la gamme de services offerts aux membres par le CAM (Coopérative de consommation des employés d'Hydro-Québec).

La dernière année a aussi permis aux Retraités-es du 429 (SFMM) de participer à plusieurs manifestations syndicales. Nous avons, notamment été présents au Parlement des Sages, mis sur pied par l'AQDR, au colloque de la FTQ sur l'orientation et la participation syndicales en matière de gestion des caisses de retraite, au congrès du SCFP-Québec pour faire la promotion de regroupements de retraités au sein des syndicats locaux et au RSR (Regroupement des syndicalistes à la retraite) du Conseil régional FTQ du Montréal métropolitain.

Comme je le précisais en terminant mon rapport : « *Nous sommes actifs sur plusieurs scènes pour défendre les intérêts de nos membres. Nous faisons notre place au sein des structures syndicales et nous signalons notre présence auprès des gestionnaires des caisses de retraite. Nous sommes présents et actifs dans les organisations de retraités et dans les syndicats de la FTQ. Nous faisons la*

*promotion des intérêts des retraités partout où on nous donne l'occasion de le faire. Et quand il le faut, nous créons nous-mêmes ces occasions.* »

### **NOUS AVONS AUSSI DES LOISIRS**

Au nom du comité *Le temps de vivre* madame Nicole Paillé a présenté le bilan des activités mises sur pied pour les membres. Nous avons ainsi appris que les membres ont pu se retrouver entre autres, lors des déjeuners rencontres du premier mardi de chaque mois chez Mike's de la place Versailles. Il y eût le dîner des



du syndicat. Par contre nos dépenses ont été de 44 316,90 \$, ce qui équivaut à un déficit de 10 165,13 \$. Mais il reste en caisse une somme de 8 601,10 \$. Les prévisions budgétaires pour 2001-2002 font état de revenus de 34 200 \$ et de dépenses de 36 275 \$ pour un déficit anticipé de 2 075 \$.

Vu cette situation qui n'est pas dramatique pour l'instant, le comité exécutif entend prendre toutes les mesures requises pour diminuer les dépenses et rechercher d'autres sources de revenus. Mais il y a des dépenses qui ne peuvent pas être compressées. Nous verrons dans un an si les mesures prises auront réussi à redresser la situation et quelles autres actions les membres présents décideront de prendre.

### **LES ÉLECTIONS**

Comme le prévoient les statuts et règlements, il y avait des élections pour la moitié des postes du comité exécutif, du comité *Le temps de vivre* et de syndic.

Au comité exécutif j'ai été réélu à la présidence, Pierre Parent, retraité de la CUM, a remplacé Claude Yves Brunelle qui ne sollicitait pas de renouvellement de mandat au poste de trésorier. Jean Racicot a conservé son poste de directeur à l'exécutif.

Au comité *Le temps de vivre*, Yvon Beauchamp, Marcel Delorme et Nicole Paillé ont été réélus sans opposition.

Claude Yves Brunelle est devenu le nouveau syndic en remplacement de Gabriel Bourret qui ne sollicitait pas de nouveau mandat.

La réunion a pris fin après la période de questions et nous nous sommes donné rendez-vous au mois de septembre prochain.

fêtes le 12 décembre 2000 qui a connu un très grand succès malgré une terrible chute de neige. L'année 2001 a donné l'occasion à plusieurs membres de jouer aux quilles, de patiner à l'extérieur, dans le vieux port, d'assister à un spectacle au casino, de souper à l'ITHQ, de visiter en compagnie d'un guide, le quartier Plateau Mont-Royal. La saison d'été a permis à plusieurs d'entre nous de jouer aux cowboys et aux cowgirls lors du pique-nique annuel au parc Maisonneuve qui avait pour thème le country. Finalement la saison s'est terminée par une visite au théâtre d'été *Les quatre feuilles* de Rougemont.

### **L'ARGENT : LE NERF DE LA GUERRE**

Nous avons eu droit ensuite au rapport financier présenté par le trésorier Claude Yves Brunelle. Les faits saillants sont les suivants. Du 1<sup>er</sup> novembre 1999 au 31 octobre 2000, nos revenus ont été de 34 151,77\$ incluant une subvention de 10 000 \$



## ...la retraite

François Teasdale

Le lundi le 15 octobre dernier se tenait l'assemblée générale du régime de retraite des fonctionnaires de la Ville de Montréal (Cols blancs). La réunion était présidée par André Normand, secrétaire-trésorier du syndicat. Monsieur Gilles Lachance, trésorier de la Commission, a présenté les états financiers et répondu aux questions des personnes présentes. En 2000, les actifs nets de la caisse se chiffraient à 607,982,000 \$ une hausse de 7,409,000 \$ par rapport à 1999. Le versement des rentes a nécessité 68,665,000 \$.

Lors de la période de questions, j'ai fait quelques interventions au nom des retraités. J'ai d'abord indiqué notre insatisfaction de voir une caisse avec plus de 600 M \$ d'actifs refuser d'ajuster le calcul de la coordination de la rente avec la nouvelle méthode utilisée par la RRQ, alors que cet ajustement n'occasionnerait que des déboursés de 75,000 \$ seulement. J'ai aussi exprimé notre déception de voir notre argent servir à rembourser les dettes de la Ville envers notre caisse alors que les retraités d'avant 1983 reçoivent une rente de misère et que notre clause d'indexation ne produit presque plus rien pour les autres. Les gestionnaires de la caisse n'y

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU RÉGIME DE RETRAITE

sont évidemment pour rien, mais le message sera certainement entendu par les négociateurs et gestionnaires de la Ville. J'ai également encore une fois, réclamé une politique de placement socialement responsable. Ma dernière demande concernait le versement périodique de la rente. J'ai demandé que nos rentes soient versées sur 26 périodes par année ou les 1<sup>er</sup> et 15 de chaque mois, au lieu de 24 versements. Les retraités cols blancs ont fait une demande semblable et la Commission étudiera la question. Nous souhaitons donc une réponse le plus tôt possible.

La loi 102 accorde désormais deux représentants supplémentaires pour les actifs et les retraités dans les comités de retraite. Ces deux nouveaux membres jouissent de tous les droits et privilèges accordés aux autres membres de la Commission, sauf le droit de vote. Monsieur Pierre Dorais a été réélu comme membre représentant les retraités et j'ai été élu comme deuxième représentant sans droit de vote. Pour les actifs, monsieur Yvan Champoux a été réélu à titre de représentant des actifs et monsieur Mario Sabourin, comme deuxième représentant des actifs sans droit de vote.



## ...réfléchir

François Teasdale

Depuis le 11 septembre 2001 quelque chose a changé sur notre continent. Ce jour-là, des milliers d'innocents ont été pétrifiés, victimes de la barbarie d'autres humains aveuglés par le fanatisme religieux et politique. Parmi ceux-ci, des milliers de travailleurs et travailleuses ordinaires, parents, fils, filles, amis, voisins d'autres personnes ordinaires. Nous compatissons avec toutes les victimes et leurs proches et leur offrons nos plus profondes sympathies.

Plus de deux mois se sont écoulés depuis ces terribles événements. Avec un peu de recul nous sommes un peu plus en mesure de réfléchir sur la portée des conséquences de ce jour funeste. Aucune cause quelle qu'elle soit ne peut justifier de tels gestes. Le terrorisme islamiste a déjà fait assez de morts, notamment en Algérie et en Palestine. Il faut désormais y mettre fin. Mais il faut que cette lutte soit faite par l'ensemble des états sous l'égide des Nations unies, dans le respect du droit international. Cette lutte ne doit pas dépendre d'un seul pays, si puissant soit-il. Nous aurions souhaité que les États-unis résistent au piège de la vengeance à tout prix qui les conduit dans un engrenage de violence

## LE 11 SEPTEMBRE 2001

guerrière dont les premières victimes sont d'autres populations civiles innocentes parmi les plus démunies de la terre.

Par delà cette nécessaire et difficile bataille contre le terrorisme, il y a une autre lutte à gagner. C'est celle contre l'ignorance, les inégalités, la misère et l'humiliation qui conduisent à l'intolérance, à la haine et à l'intégrisme religieux qui lui, engendre le terrorisme. Il est urgent que les dirigeants des nations trouvent les moyens de bâtir un monde meilleur, plus égalitaire entre le Nord et le Sud, où la richesse sera mieux partagée; un monde plus humain, plus tolérant, plus pacifique et plus démocratique.

Commençons chez nous. Évitions de confondre une ou des nationalités, une ou des religions avec le terrorisme international. Demeurons ouverts et accueillants envers nos compatriotes arabes ou musulmans. N'en faisons pas des boucs émissaires du terrorisme pratiqué par une poignée d'ignares fanatiques.



François Teasdale

L'AQDR (Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées) a créé en 2000 avec la collaboration de l'Assemblée nationale le Parlement des Sages. Composé d'hommes et de femmes à la retraite provenant de toutes les régions du Québec, le Parlement des Sages vise à faire ressortir les préoccupations, les réflexions et les espoirs des citoyens de 55 ans et plus. L'activité a pour but d'amener les participants et les participantes à mieux connaître les étapes du processus législatif et les multiples fonctions des députés et du personnel administratif de l'Assemblée nationale. L'activité profite du soutien du personnel de l'Assemblée nationale qui apporte son expertise à la bonne marche des travaux. L'Amicale des anciens parlementaires participe aussi à la préparation et à la tenue des travaux. Les participants et participantes fournissent une partie du financement par les frais d'inscription qu'ils assument. Des commanditaires ont aussi versé des subventions, dont le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (FTQ). Les travaux du deuxième Parlement des Sages ont eu lieu au salon bleu de l'Assemblée nationale du 17 au 19 septembre 2001.

Le lundi 17 septembre, vers 11 h, les Sages arrivent à l'hôtel Hilton en face du parlement. Tout le monde s'inscrit, s'installe dans sa chambre, dîne et se rend à la salle du Conseil législatif à 14 h pour une réunion d'information et la révision des listes des groupes parlementaires. À 14 h 30 on change de salle pour la tenue des premiers caucus et des séances de travail. À 16 h on revient au salon rouge pour la cérémonie d'ouverture officielle du Parlement des Sages par le lieutenant-gouverneur (rôle joué par monsieur Gilles Titley de l'AQDR Montréal-Centre). Le secrétaire général (rôle joué par moi-même) procède à l'assermenta-

*tion des nouveaux députés, du nouveau conseil des ministres et de la nouvelle secrétaire adjointe. On compte 58 femmes et 43 hommes si on inclut les postes de lieutenant-gouverneur, de secrétaire général, de secrétaires adjointes, de prési-*



*dent et vice-président et de sergent d'armes. Le groupe parlementaire des autonomistes formant le gouvernement compte 49 députés (28 femmes et 21 hommes) avec un conseil de 18 ministres (9 femmes et 9 hommes). Le groupe parlementaire des interventionnistes compte 34 députés (24 femmes et 10 hommes) et forme l'opposition officielle. Les écologistes forment le 2<sup>e</sup> groupe d'opposition et compte 12 députés (5 femmes et 7 hommes).*

### **Ouverture de la session**

*Après le souper offert par la ministre responsable des aînés, madame Linda Goupil au restaurant Le Parlementaire on procède à l'ouverture officielle de la session par le discours du lieutenant-gouverneur. Monsieur Titley souligne que les aînés qui siègent dans un lieu aussi représentatif de la démocratie*

*auront l'occasion de faire valoir leur vision du monde, d'être vus et entendus et d'être une source d'inspiration pour d'autres. Il a aussi parlé de leur vision du monde qui n'est pas un repli sur eux-mêmes : « Leur vision du monde se veut une conscientisation des conséquences de transformations qui trop souvent déshumanisent pour ne considérer que ce qui est supposément rentable et productif. » S'inspirant d'une citation de Fernand Dumont, le lieutenant-gouverneur dit que les aînés doivent poursuivre leurs actions inlassablement dans toutes les sphères d'activité où leur action peut être encore utile, puisque c'est avec l'âge et l'expérience que vient la sagesse : une denrée à partager.*

*Puis, c'est le discours d'ouverture de la première ministre, madame Huguette Beauchamp. Elle a informé l'Assemblée qu'une commission d'étude principalement composée de personnes de la région de Lanaudière avait été mise sur pied pour donner suite à la loi sur l'instauration d'un revenu de citoyenneté adoptée par le Parlement des sages en septembre 2000. Cette commission a terminé son travail et a remis son rapport à la ministre des affaires sociales. Ce rapport propose fortement l'instauration d'un revenu d'appoint pour tous les citoyens. Elle a présenté le menu législatif de son gouvernement en annonçant trois projets de loi : Loi sur le logement social, Loi sur le transport collectif et Loi concernant la situation des personnes âgées. Commentant les événements du 11 septembre dernier, madame Beauchamp a terminé ainsi son discours : « La paix commence par les efforts individuels de chacun pour comprendre le point de vue de l'autre. »*

*En réplique au discours de la première ministre, la chef de l'opposition officielle, madame Lydia Dubé, a livré ses commentaires. Elle s'est*

# ÉDITION DU PARLEMENT DES SAGES

dite en accord avec le principe du projet de loi sur le logement social. Pour elle et son parti, il faut cependant améliorer ce projet de loi pour parler non seulement de quantité de logements mais aussi de qualité et de qualité maintenue dans le temps. Elle a terminé son intervention en réaffirmant qu'elle travaillera avec sérieux et un esprit d'ouverture afin que les intérêts réels des Québécoises et des Québécois soient bien servis.

Puis vint la réplique de la chef du troisième groupe d'opposition, madame Marthe Vaillancourt. Elle a rappelé que son parti est surtout préoccupé par la pauvreté d'un nombre élevé de personnes âgées surtout des femmes, par la violence et l'exploitation des aînés, par l'ensemble de la question de la santé et par les conditions de vie en général de la population vieillissante. Une grande partie de son discours a porté sur la question de la santé. Son parti réclame une politique de la santé axée sur l'utilisation rationnelle des nouvelles technologies et de la prévention. Elle termine en déclarant qu'« il faut utiliser notre capacité d'agir collective pour déterminer les buts que nous voudrions atteindre, les soins qui seraient adéquats pour les aînés et la mise en œuvre des projets privilégiés. »

La première séance a pris fin à 21 h 15 après le débat sur le discours d'ouverture de la première ministre et la réplique finale de cette dernière.

## Les projets de loi

Le plat principal au menu législatif de ce deuxième parlement des Sages était constitué par trois projets de loi qui ont dû traverser toutes les étapes du processus d'adoption des

lois : dépôt devant l'Assemblée; débat et vote sur le principe du projet; étude détaillée, article par article en Commission parlementaire; enfin, retour devant l'Assemblée pour débat et adoption finale, suivi par la sanction royale par le lieutenant-gouverneur.

Le ministre des Affaires municipales et des Régions, monsieur Michel Haguette a déposé un projet de loi sur le logement social : Cette loi a pour objet de favoriser la construction de logements sociaux. Pour ce faire, il prévoit l'adoption de mesures pour faciliter l'accès au financement destiné à la construction de logements sociaux. La loi prévoit aussi que les municipalités doivent se doter d'une politique de création de logements sociaux. Cette loi a été adoptée par un vote nominal de 84 en faveur de son adoption, aucun vote contre et 3 abstentions.



Le ministre des Transports, monsieur Jacques Beaudoin a déposé le projet de loi sur le regroupement de certains services de transport. Cette loi a pour objet de regrouper certains services de transport. La loi prévoit

aussi l'adoption de mesures pour favoriser l'accessibilité de tous aux différents services de transport. Elle prévoit aussi la mise à contribution des administrations locales. Cette loi a été adoptée par un vote à main levée, soit par le consentement des trois leaders.

Le ministre de la Citoyenneté, monsieur Jean-Jacques Bérard a présenté le projet de loi concernant la situation des personnes âgées. Cette loi a pour objet la création d'une commission d'étude sur la situation des personnes âgées au Québec. Cette commission devra présenter un avant-projet de loi prévoyant, notamment, la correction des termes concernant l'âge dans les lois, règlements et autres documents gouvernementaux. Cette loi a été adoptée par 65 votes pour, 11 contre et 4 abstentions.

## Sanction des lois et fin du 2<sup>e</sup> Parlement des Sages

Après l'ajournement des travaux parlementaires le 19 septembre à 15 h 38 par le président, le lieutenant-gouverneur a sanctionné les lois adoptées par les parlementaires, lors d'une courte cérémonie.

Après les allocutions de monsieur Claude Brouillet, premier vice-président de l'Assemblée nationale, de monsieur Denis Hardy, président de l'Amicale des anciens parlementaires et président du Parlement des Sages et de monsieur Robert Tremblay, directeur des services pédagogiques

de l'Assemblée, les Parlementaires se sont réunis pour une photo de groupe. Ils sont retournés chacun et chacune dans leur région en se promettant de reprendre l'expérience l'an prochaine et les années suivantes.



## ...se souvenir

Roger Lagacé

### À noter dans votre agenda

Prochaines conférences présentées à la Société généalogique canadienne française, 3440 rue Davidson, à Montréal. L'entrée est gratuite.

Le 12 décembre 2001, à 19 h 30 : Raymond Ouimet, généalogiste et historien présentera Catherine de Baillon et sa famille.

Le 9 janvier 2002, à 19 h 30 : Léo Therrien présentera des photographies anciennes.

Le 13 février 2002, à 19 h 30 : Gilles Gaudreau, généalogiste traitera des voyages généalogiques.

Le 13 mars 2002, à 19 h 30 : Claire Boudreau, Ph.D., garde de

l'armorial Hérault Saint-Laurent, a intitulé sa conférence : Introduction aux armoiries et à leur histoire du Moyen-Âge à nos jours.

### Bientôt à Montréal-Nord

La Société d'histoire et de généalogie a vu le jour à Montréal-Nord cet automne. Les lettres patentes ont été émises le 10 septembre dernier par l'Inspecteur général des Institutions financières. Le conseil d'administration a été formé et la Ville de Montréal-Nord met une salle à la disposition des chercheurs et chercheuses. L'accessibilité aux généalogistes débutera en janvier prochain. Ordinateurs, documents de recherche, aide généalogique seront disponibles. Un programme de conférences est

en préparation. Pour renseignements : Téléphone : (514) 955-4572. Courriel : philtek@dsuper.net.

L'année 2001 est l'année internationale des bénévoles, parrainée par l'ONU. Qui que vous soyez, peu importe votre fonction dans une société d'histoire, de généalogie, d'associations de familles. Vous avez posé des gestes gratuits et c'est précieux. Chapeau à toutes et à tous.

En terminant, je vous offre mes meilleurs vœux pour le temps des Fêtes !

Pour me faire part de vos commentaires et suggestions :  
**Télécopieur : (514) 955-0587**



## ...saluer

## ARRIVÉES ET DÉPARTS

Au cours des derniers mois des changements sont survenus dans notre équipe

Au journal, les deux responsables Jean-Claude Campeau et Robert Reynolds ont dû laisser leur poste pour des raisons de santé. Nous profitons de l'occasion pour leur adresser nos plus sincères remerciements pour leur travail et leur contribution à la mise sur pied de notre journal. Ce journal fait la fierté de notre organisation et nous permet de communiquer avec nos

membres par l'entremise d'un média exceptionnel.

### Merci Jean-Claude et Robert

Au comité exécutif, Claude Yves Brunelle n'a pas renouvelé son mandat comme trésorier, mais il a accepté le poste de syndic laissé vacant par Gabriel Bourret. Un nouveau venu et nouveau retraité, militant syndical de longue date a accepté la succession de Claude Yves comme trésorier. Il s'agit de Pierre Parent

de la CUM. Gabriel (Gaby pour les intimes), a contribué à la naissance de notre organisation puisqu'il faisait partie du comité provisoire qui a préparé les statuts et règlements et la tenue de l'assemblée de fondation. Claude Yves a mis sur pied le système de comptabilité et de tenue de livres pour contrôler les revenus et les dépenses et préparer les états financiers annuels.

Merci à Gaby et Claude Yves et bienvenue à Pierre

### ...répondre

Depuis le mois de septembre les membres du comité exécutif se relaient pour assurer une présence régulière à notre bureau situé au 429, rue de La Gauchetière Est. En effet, **tous les mardis de 10 h à midi et de 13 h 30 à 15 h**, un membre du comité exécutif est présent pour répondre à vos appels téléphoniques ou pour vous recevoir.

Vous pouvez aussi nous joindre par télécopieur : (514) 842-3683 et par courriel à retraits429@sfmm429.qc.ca.

## Paroles d'enfants

« Je ne veux pas retourner à l'école parce qu'à l'école on m'apprend des choses que je ne sais pas. »

« Regarde le beau lever de sommeil. »

« Maman, comment j'étais quand je n'existais pas ? »

« J'écris une lettre à mon amie. C'est pas grave si je ne sais pas écrire parce qu'elle non plus ne sait pas lire. »

« Regarde maman, la madame a un feu de camp sur la lèvres. »

« Brrr! maman, J'ai froid. Je grignote. »

« Quand on met pas de crème, le soleil nous donne des coups. »

« Il fait chaud. Touche, mon dos est tout timide. »

 ... chercher

## AVIS DE RECHERCHE

Nous recherchons des collaborateurs ou des collaboratrices parmi nos membres pour nous aider dans la production de notre journal. Aucune expérience n'est requise. Si vous êtes membre des *Retraités-es du 429 (SFMM)*, que vous aimez le travail d'équipe et que vous avez le goût de participer à la vie de votre association, tout en produisant un journal jeune et dont vous serez aussi fier que nous, vous êtes la personne que nous recherchons.

Nous attendons vos offres de service soit par téléphone au numéro (514) 842-9463, par courriel à l'adresse : [retraites429@sfmm429.qc.ca](mailto:retraites429@sfmm429.qc.ca), ou par la poste au 429, rue de La Gauchetière Est, Montréal (Québec) H2L 2M7 à l'attention de François Teasdale.

## Flash

Si la Vie existe ailleurs que sur Terre, nous ne tarderons pas à en obtenir confirmation!

En effet, ceux et celles qui connaissent le dynamisme et l'esprit de curiosité de Madame Louise Ouellette, ne seront guère surpris d'apprendre qu'après un bref séjour comme simple membre, elle est rapidement devenue la présidente de la Société d'astronomie du Planétarium de Montréal (SAPM).

Largement reconnue pour son implication dans ce qu'elle aimait et affectionnait à la Sécurité du Revenu, où elle a œuvré pendant trente (30) ans, retraitée depuis mai 2000 seulement, elle se donne maintenant comme mandat de "faire connaître et aimer l'astronomie au grand public", sa nouvelle passion! Passion qu'elle vous invite d'ailleurs à partager avec elle et ses quatre cents (400) nouveaux collègues, depuis mars dernier.

Plusieurs activités gratuites sont offertes et le coût pour devenir membre, pour les intéressés-es, n'est vraiment pas astronomique quant à lui. Louise est heureuse dans sa nouvelle voie, toute lactée et vous invite à consulter le calendrier des activités de la SAPM afin de vous faire oublier votre "Comet" quotidien, tout en embellissant votre ciel, ciel qui n'est pas toujours bleu, par les temps qui courent.

Vous pouvez écrire à Louise ([ouellou@sympatico.ca](mailto:ouellou@sympatico.ca)), consulter le site de la SAPM à : <http://www3.sympatico.ca/marief.lefebvre/> ou encore téléphoner au 872-4530 pour plus de renseignements.

Jean Laflèche  
Montréal le 16 octobre 2001



## ...d'économiser

Sur présentation de votre carte de membre vous pouvez obtenir des réductions appréciables sur les produits et services suivants :

### Mécanique

#### Garage Sylvain Joubert

1955, rue Viau (coin Ontario) Montréal  
(514) 259-0700

Réduction de 10 % sur le coût des pièces et de 5 % sur le coût de la main-d'œuvre

### Restauration

#### Restaurant Kilimanjaro

39, rue de la Commune Est (coin Saint-Gabriel),  
Vieux-Montréal  
(514) 875-2332

Réduction de 15 %

### Service de traiteur

#### Les Délices de Jacqueline

Pour occasions d'affaires, réunions d'amis ou fêtes familiales. Menus variés et prix très compétitifs. Nombreuses années d'expérience. Jacqueline Sills, (450) 447-3033  
Réduction de 10 %

Si vous rencontrez dans votre entourage un commerçant prêt à accorder un rabais sur présentation de notre carte de membre, nous vous invitons à contacter Jean Racicot au (514) 842-9463 ou par courriel : [jracicot@sfmm429.qc.ca](mailto:jracicot@sfmm429.qc.ca).

## ACTIVITÉS SPÉCIALES

### Journée de plein air

Venez patiner sur la seule glace artificielle extérieure de Montréal au bassin Bonsecours dans le vieux port de Montréal. Pour ceux et celles qui le désirent, venez marcher en plein air sur le site exceptionnel du vieux port. Cette activité sera suivie d'un dîner au restaurant Le St-Amable.

Date : Le jeudi 24 janvier 2002

Heure : 10 h 45

Endroit : Au bassin Bonsecours (La patinoire est ouverte à compter de 11 h)

Dîner : à 13 h au restaurant St-Amable, 410, place Jacques-Cartier, Montréal,  
tél. : (514) 866-3471

Menu : Choix de trois entrées, trois plats principaux, dessert, thé et café.

Coût : 15 \$ par personne pour les membres et leur escorte  
20 \$ pour les non-membres

Le coût comprend le patinage, le dîner, les taxes et le service. Les boissons alcoolisées sont à vos frais.

Possibilité de location de patins à 6 \$ et d'aiguillage à 4 \$ sur place. L'accès à la patinoire coûte 2 \$. Apportez votre cadenas.

Réservation : En téléphonant et en faisant parvenir votre chèque **avant le 11 janvier 2002**

### Quilles

Encore cette année, nous vous proposons un avant-midi de quilles entre amis au Centre de quilles Anjou sur le lac. Il n'y aura ni compétition, ni défi, simplement du plaisir. Par la suite, nous prendrons le repas au restaurant Les Dauphines, au même endroit. Le chef Lionel Bouzerar nous proposera une entrée, deux choix de plats principaux, un dessert, café ou thé. Les boissons alcoolisées sont à vos frais.

Date : Le mercredi 20 février 2002

Heure : Arrivée à 9 h et début du jeu à 9 h 30

Endroit : Centre de quilles Anjou sur le lac  
11200, rue Renaude-Lapointe, Anjou

Coût : 20 \$ par personne pour les membres et leur escorte  
25 \$ par personne pour les non-membres

15 \$ pour le dîner seulement

Le coût comprend trois parties de quilles, le dîner, les taxes et le service

Possibilité de location de souliers pour 1,50 \$

Réservation : **Avant le 2 février 2002**, en téléphonant et en faisant parvenir votre chèque **avant la date limite**

Les réservations pour toutes les activités se font en contactant le **(514) 842-9463**.

Les chèques pour les activités doivent être libellés et postés au :

**Comité Le Temps de Vivre**

429, rue de La Gauchetière Est,  
Montréal (Québec) H2L 2M7

## ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

### Dîner de Noël

Eh oui ! Encore cette année, nous préparons votre dîner de Noël et nous sommes prêts. Voici les coordonnées à retenir :

Date : Le mardi 11 décembre 2001

Heure : 11 h 45

Endroit : Restaurant Le Vieux Duluth, 5100, rue Sherbrooke Est, Montréal

Réservez tôt pour être certains d'être de la fête, et téléphonant au syndicat (514) 842-9463

### Déjeuners rencontres

Les déjeuners chez Mike's se poursuivront en 2002

Dates à retenir : 8, janvier, 5 février, 5 mars, 2 avril et 7 mai 2002

Heure : 9 h

Endroit : Restaurant Mike's de la place Versailles

Coût : Chacune et chacun paye son repas

Réservation : Au moins une semaine à l'avance

Les réservations pour toutes les activités se font en contactant la réceptionniste du Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SCFP) au (514) 842-9463. Les chèques doivent libellés et postés au : *Comité le temps de vivre*, 429, rue de la Gauchetière Est, Montréal (Québec) H2L 2M7

## ACTIVITÉS RÉCENTES

### Imax

Nous étions 49 à assister à la projection du film *Cavernes : dangers et mystères* au cinéma Imax du vieux port. Ce fût un programme intéressant et instructif.



Bulletin trimestriel

### Les retraités-es du 429 (SFMM)

Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SCFP),  
429, rue de La Gauchetière Est, Montréal (Québec), H2L 2M7.

Téléphone : (514) 842-9463, boîte vocale 250,

Télécopieur : (514) 842-3683

Courriel : [retraites429@sfmm429.qc.ca](mailto:retraites429@sfmm429.qc.ca)

Web : [www.sfmm429.qc.ca](http://www.sfmm429.qc.ca)

Reproduction permise avec mention de la source

Équipe de rédaction :

François Teasdale, Jean Laflièche, Pierre Parent

Rédaction : Les Retraités-es du 429 (SFMM)

Collaboration :

Roger Lagacé

Caricaturiste : Jean Fortier

Infographie : Marcel Huot, Legris Service Litho

Le temps de ... est publié à 2 300 exemplaires

